

Composante 13 UFR des Sciences
 Type de diplôme Licence
 Mention de diplôme GLPHYSI
 Version d'étape PHYSI1_203

Liste : O = obligatoire / X = à choix / F = facultative
 Crédits ECTS : crédits ECTS de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant
 Nature : préciser écrit / oral / pratique / assisté ou combinaison de ces natures, à l'exclusion de tout autre terme
 Part CC ou CT : préciser la part de l'épreuve dans la note finale de l'UE ou de l'élément constitutif
 NB : en session 2, si la part du CT est inférieure à 100%, définir les modalités de report de notes de CC de la 1ère session.
 Coefficient : coefficient de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant

Régulier : oui / non ?
 Régime spécial : oui / non ?
 Erasmus : oui / non ?
 Enseignement à distance : oui / non ?

Semestre	UE	Liste	EC	Libellé	Crédits ECTS	VET porteuse	Le cas échéant, ÉQUIVALENCE UE AOP et EC AOP si porteur de crédits	Évaluation continue intégrale			SESSION 1				SESSION 2				Coefficient	Remarques éventuelles	
								Nature (écrit / oral / pratique / assidue)	Nombre d'épreuves envisagées (3 minimum, sauf dérogation pour EC de 20h ou moins - 2 minimum)	Mode de calcul de la moyenne (voir l'anglet précision)	Nature (écrit / oral / pratique / assidue)	Nombre d'épreuves envisagées (2 minimum)	Part CC	Nature (écrit / oral / pratique)	Durée	Part CT	Nature (écrit / oral / pratique)	Durée			Part CT
SEMESTRE 1																					
SPHYLPS1		O	YSCHLP1A	Remise à niveau en chimie		CHIML1_202		écrit	3	mode (4)											cf. L1 chimie parcours adapté
SPHYLPS1		O	YSEALP1A	Remise à niveau en mathématique		EEEEAL1_202		écrit	3	mode (4)											
SPHYLPS1		O	YSPHP1A	Remise à niveau en physique		PHYSL1_203		écrit	3	mode (4)											
SPHYLPS1	SPHLP1B			Transversale	6																
SPHYLPS1	SPHLP1B	O	YSCHL1D2	Outils numériques		CHIML1_201		écrit	2	mode (4)											cf.L1 chimie parcours adapté
SPHYLPS1	SPHLP1B	O	YSMEL1E1	Anglais (S1)		MECAL1_201		écrit	2	mode (4)											cf. L1 physique
SPHYLPS1	SPHLP1B	O	YSPHL1D1	Methodologie		PHYSL1_201		écrit	2	mode (4)											cf.L1 physique
SPHYLPS1	SPHLP1C			Personnalisation	6																
SPHYLPS1	SPHLP1C		YSCHL1A1	Chimie organique 1		CHIML1_201															
SPHYLPS1	SPHLP1C		YSCHL1A2	Chimie des solutions		CHIML1_201															
SPHYLPS1	SPHLP1C		YSEAL1A1	Electronique, Energie électrique, Automatique 1		EEEEAL1_201															
SPHYLPS1	SPHLP1C		YSMEL1B1	Mécanique 1		MECAL1_201															
SEMESTRE 2																					
SPHYLPS2	SPHLP2A			Disciplinaire 1	6																
SPHYLPS2	SPHLP2A	O	YSCHL1B1	Atomistique		CHIML1_201															
SPHYLPS2	SPHLP2A	O	YSPHL1B1	Physique du Mouvement 1		PHYSL1_201		écrit	2	100%											cf.L1 chimie
SPHYLPS2	SPHLP2A	O	YSPHL1B1	Physique du Mouvement 1		PHYSL1_201		écrit	2	100%											cf.L1 physique
SPHYLPS2	SPHLP2B			Disciplinaire 2	6																
SPHYLPS2	SPHLP2B	O	YSPHL1A1	Lumière et images		PHYSL1_201		écrit	3	mode (4)											cf.L1 physique
SPHYLPS2	SPHLP2C			Disciplinaire 3	6																
SPHYLPS2	SPHLP2C	O	YSPHL1C1	Techniques de calcul 1		PHYSL1_201		écrit	3	mode (4)											cf.L1 physique
SPHYLPS2	SPHLP2E			Transversale	6																
SPHYLPS2	SPHLP2E	O	YSCHL2D1	Anglais (S2)		CHIML1_201		écrit	2	mode (4)											cf. L1 chimie
SPHYLPS2	SPHLP2E	O	YSCHL2D2	Risques		CHIML1_201		écrit	3	mode (4)											cf.L1 chimie
SPHYLPS2	SPHLP2E	O	YSCHL2D3	Projet professionnel		CHIML1_201		écrit et oral	3	mode (4)											cf.L1 chimie

A PRECISER

règles de compensation (Cf. Guide des MCCC)

règles concernant le statut AJAC (cf. guides MCCC)

règles de prise en compte des absences aux épreuves

éventuelles règles de report de notes de la session 1 à la session 2 (cf. guide des MCCC)

En cas d'ECI: explicitation des modalités d'application de la seconde chance

autres remarques

EN LICENCE

Pas de note éliminatoire

Une moyenne aux semestres attendue

pas de choix de notes finales entre les 2 sessions, c'est toujours la note de session 2 qui est retenue

Pas de renonciation lorsqu'une note est acquise

règles de compensation

il n'a pas de compensation entre UE ni entre semestre. Seules les UE dont la note est supérieure à 10 sont conservées pour la 2ème année de L1 chimie Parcours adapté.

règles concernant le statut AJAC

Le statut AJAC n'est pas possible pour cette formation

Règle de prise en compte des absences aux épreuves

- Pour les éléments en mode ECI, un CC de substitution est organisé en fin de semestre pour les étudiants ABJ.

- Pour les éléments affectés d'une seconde session, toute absence (justifiée ou non) se traduit par la note 0/20.

Mode de calcul retenu pour les éléments en ECI (aucun ne délivre de crédits ECTS)

- Mode (4) : moyenne pondérée de toutes les évaluations.

Règles de report de la session 1 à la session 2

Pour tout élément donnant lieu à une seconde session, il n'est pas possible de renoncer à la note globale de la session 1, si celle-ci est supérieure ou égale à 10/20.

Règles concernant le report des notes de TP

Si un élément constitutif contient une note de TP, précisé dans les remarques, et si cette note est supérieure ou égale à 10 sur 20, elle sera conservée que ce soit en cas de session 2 ou en cas de redoublement, sauf si le contenu pédagogique du ou des TP est modifié.

4 CAS POSSIBLES :

Hors ECI

	session 1	session 2
A/	CC	tout au long de l'année
B/	CC + CT	CT
C/	CT	à l'issue du semestre

D/

ECI*

Evaluation continue intégrale

Nombre suffisant d'évaluation tout au long du semestre pour permettre de bénéficier

d'une seconde chance en cas de défaillance à l'une des épreuves

- Si ECI pour 1 UE = au moins 3 épreuves /semestre

Aucune épreuve >50 % de la note finale de l'UE

* 4 modes des calcul possibles dans l'ECI (session unique) :

-	Exemple sur 3 notes :	N1-N2 et N3 représente la seconde chance
(1)	$(N1+N2)/2$	} Prise en compte de la meilleure des 2 notes
	$(N1+N2+N3)/3$	
(2)	$(N1+N2+N3)/3$	} Prise en compte de la meilleure des 2 notes
	N3	
(3)	N1;N2;N3	Meilleures des 2 notes / 3
(4)	Autre formule à préciser	Soumis à validation de la CFVU

Règle d'absence retenue (ABI - ABJ)